



Du côté de la CCLB 64

Le mandat s'achève et dans quelques semaines de nouvelles équipes municipales, et par conséquent communautaires également, vont prendre le relais pour les six années à venir. C'est l'occasion de donner la parole au président Jean-Pierre Mimiague qui quittera ses fonctions en mars prochain après de bons et loyaux services.



Notre nouveau territoire commun, fruit de l'union des terres de Soubestre et du Luy de Béarn avec les ex-cantons de Théze et de Garlin dont une partie du Madiranaïs est un territoire vaste mais bien complémentaire et solidaire qui recèle un patrimoine très intéressant. A nous tous d'en faire un atout. Les périmètres des intercommunalités sont maintenant stabilisés et n'évolueront certainement plus de longtemps, l'organisation que nous

avons mise en place depuis 2017 nous permet de conduire un projet commun de développement avec les communes qui gardent toute leur raison d'être.

Plusieurs lois sont venues renforcer le rôle et le partage des compétences entre ces deux entités, Communes et Communauté, qui forment ce que l'on a coutume d'appeler le bloc local.

Les deux sont indissociables et doivent conduire des actions complémentaires et concertées qui concourent à répondre aux besoins de ceux qui vivent sur ce territoire partagé.

Maintenant que tout est en place dans notre organisation et que nous avons mené à terme les actions qui étaient en cours lors de la fusion, dès le début du prochain mandat avec le renfort des nouveaux élus, il faudra se consacrer à l'élaboration d'un projet de territoire fixant des perspectives qui guideront les investissements et les actions à mener collectivement sur les années à venir.

Les choses ne peuvent pas être figées, l'Etat nous confie souvent de nouvelles compétences et également la vie de nos administrés évolue, de nouvelles

priorités se faisant jour, ce qui doit amener nous autres élus communaux et élus communautaires à nous interroger.

Malgré une conjoncture délicate, les sources de satisfaction demeurent et notre territoire poursuit sa marche en avant en veillant à une gestion rigoureuse des budgets.

Il nous faut préserver cette dynamique collective qui a toujours fait notre force aux uns et aux autres par le passé et qui est encore porteuse de belles perspectives que nous construirons tous ensemble.

Elections des représentants au Conseil communautaire



Le Conseil communautaire est composé de 92 conseillers titulaires et de 58 suppléants, il se réunit une fois par mois environ. Les communes sont représentées en fonction de leur poids démographique, Arzacq possédant **2 représentants qui seront élus dans le cadre des prochaines élections municipales**. En effet, (c'est aussi un changement notable dans la désignation des conseillers communautaires) les bulletins devront comporter **à la fois** la liste des 15 candidats aux élections municipales mais aussi la liste des 3 candidats (2 titulaires + 1 suppléant) au Conseil de la CCLB64.

Le City-Stade

Au printemps 2019, la commune d'Arzacq a vu naître dans la prairie près des écoles un City Stade de 12m sur 24m, offrant aux jeunes un espace en libre accès dédié au sport et aux rencontres.

Une fois érigée, la structure n'a pas tardé à accueillir ce public jeune : lors de la pause interclasse de midi, les écoliers le fréquentent régulièrement sous la surveillance des agents communaux tandis que les séances de sport dans le cadre scolaire se multiplient. Enfin, nombreux sont les adolescents à se réunir autour de ce terrain multisports jouxtant le skatepark.

Cette réalisation a pu aboutir grâce à un soutien financier conséquent de la Communauté de Communes des Luys en Béarn puisque le coût du projet avoisine les 60.000 €.



Les services de l'eau

Depuis le 1er janvier 2020, le Syndicat des Eaux de Luys Gabas Lées s'est substitué au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région d'Arzacq pour la gestion du service public de distribution d'Eau Potable sur notre commune.

Le **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Luy Gabas Lées** est une collectivité territoriale dont la compétence unique est la distribution d'eau potable sur l'ensemble de son territoire. Il a pour objet l'étude, l'exécution et l'exploitation des réseaux et des ouvrages d'alimentation en eau potable des 93 communes adhérentes.

Il importe la totalité de son eau, la production étant confiée au Syndicat Mixte du Nord Est de Pau (SMNEP) qui a en charge le captage de l'eau, son traitement éventuel, son transport et son stockage.

Pour assurer l'exploitation de ses ouvrages (captage, traitement, transport et stockage), le Syndicat a choisi de déléguer cette mission à une entreprise privée (actuellement les sociétés SATEG - SAUR).



L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des exigences de qualité fixées par arrêté.

A ce jour, 800 paramètres sont contrôlés :

- Composés organoleptiques de l'eau (odeur, couleur, saveur),
- Composition naturelle de l'eau (pH, taux de calcium, etc.)
- Les éléments microbiologiques (virus, bactéries),
- Les substances indésirables (nitrates, fluor) et toxiques (plomb, chrome),
- Les pesticides...

Afin de s'assurer de la qualité de l'eau distribuée, des analyses sont réalisées à toutes les étapes de la production à la distribution :

Syndicat des Eaux Luys Gabas Lées

**68 chemin de Pau
64121 SERRES-CASTET
05 59 12 60 70 - contact@eauxlgl.fr**

chaque année en France, 310.000 prélèvements sont effectués donnant lieu à plus de huit millions de résultats analytiques.

Comment est déterminé le prix de l'eau potable ?

Concrètement, le prix de l'eau se répartit entre :

Le délégataire : ce dernier perçoit ce que l'on appelle «la part délégataire». Cette rémunération est fixée contractuellement avec le syndicat producteur. Cette part est indispensable pour permettre de faire fonctionner les ouvrages de production d'eau potable (personnel, électricité, réactifs,...).

Le producteur d'eau : le SMNEP en tant que syndicat perçoit ce que l'on appelle «la part syndicale». Elle permet la réalisation d'infrastructures propres à la production (usine de traitement, réservoirs, canalisations,...).

L'Agence de l'eau : cet établissement s'apparente à «une mutuelle de l'eau». Concrètement, elle perçoit des redevances de l'ensemble des usagers de l'eau et elle les reverse aux entités qui conduisent des actions d'amélioration de la qualité de l'eau.

La TVA : Taux réduit à 5.5%.

Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan

L'assainissement collectif (collecte, transport et épuration des eaux usées, élimination des boues produites) et non collectif (contrôle, réalisation et réhabilitation des installations d'assainissement non collectif) est quand à lui géré par le **Syndicat des**

Eaux du Marseillon et du Tursan (appelé ainsi depuis le 1er janvier 2018) auquel la commune d'Arzacq adhère.

Ce qu'il ne faut pas jeter dans les eaux usées, c'est pas compliqué !

LES LINGETTES

Elles obstruent les canalisations et les pompes des stations d'épuration tombent en panne !

LES PRODUITS TOXIQUES

Ils sont dangereux pour les exploitants et ne sont pas traités par la station d'épuration.



Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan

**48 Rue Gourgues - BP 14
40320 GEAUNE
05 58 44 58 58 contact@eaux40.fr**





Les nouveaux commerçants

Au terme de 40 années devant les fourneaux, Jean-Georges Pécoste a transmis son tablier de chef du restaurant La Vieille Auberge, à Nadège Mérino et Manu Heiblé au mois de juillet 2019.

La Vieille Auberge

14 Place du Marcadiou
Du lundi au vendredi : 7h30 - 22h00
Samedi : 8h00 - 23h00
Dimanche : 9h00 - 15h00
Fermé le dimanche soir



Le restaurant Pizzeria **One Pizza** a pris ses quartiers en février 2019.

Frédéric Dupont et Valérie vous proposent un grand choix de pizzas à emporter ou consommer sur place mais aussi pâtes, salades et desserts maison.

Place du Marcadiou
64410 Arzacq-Arraziguët
Tél. 05 59 04 35 18

Horaires :
du mardi au samedi
12h - 14h30 et 19h - 22h30
dimanche 19h - 22h30



L'hôtel restaurant La Vieille Auberge a pris le relais dans la plus pure tradition de cuisine du terroir et le chef Nicolas vous propose également sa cuisine à la cheminée. L'établissement met en place un menu du jour au tarif de 12 € et une carte bien fournie en spécialités régionales. Nadège au service à table et Manu au service du bar auront le plaisir de vous accueillir.

HÔTEL - BAR - RESTAURANT - TRAITEUR - PMU

Chef de Cuisine et à la Cuisine : **05 59 04 35 18**
 Nicolas Emmanuel - Méline Nadège
 14 Place du Marcadiou - 64410 ARZACQ
05 59 04 51 31

Cabinet Béarn Expertise et d'Audit Comptable

B. E. A. C.
 Le partenaire de vos ambitions

Agriculture - Artisans - Commerce - Professions Libérales - Association
 ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES contact@bearn-compta.fr

Le cabinet d'expertise comptable BEAC a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un nouvel établissement sur Arzacq, 36 place de la République.

Forte de son expérience de 12 ans auprès d'entreprises locales, le cabinet s'inscrit comme un acteur référent en matière de solutions comptables, fiscales et de gestion auprès d'une clientèle d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants et de professions libérales.

Avec l'ouverture de ce nouveau bureau, BEAC marque sa volonté d'offrir un service de proximité avec une ouverture les lundi, mardi et jeudi.

36 Place de la République
contact@bearn-compta.fr

Graine de Coton
PARAPHARMACIE

Graine de Coton est une parapharmacie bio et naturelle qui a ouvert mi novembre 2019.

Nelly Castetbieilh saura vous conseiller - avec le sourire - sur les produits naturels qu'il vous faut : huiles essentielles, maquillage bio, bar à gels douche, idées cadeaux... des produits cosmétiques biologiques et naturels.

23 bis - Place de la République
64410 ARZACQ-ARRAZIGUËT
Tél. 05 59 21 74 66
contact@grainedecoton.fr

Ouverture
Lundi Mardi Jeudi Vendredi
de 9h30 à 19h Non-Stop
et le Samedi 9h30- 12h30
Fermé le mercredi

Changement d'adresse

Le Cabinet **DRAPIER & ASSOCIÉS** spécialisé dans les missions comptables, fiscales et juridiques est désormais **51 Place de la République**
64410 ARZACQ-ARRAZIGUËT
Tél. 05 59 84 76 56



La Fête de l'élevage

Les 7 et 8 septembre 2019 a eu lieu la seconde édition de «LA FÊTE DE L'ÉLEVAGE ET DES SAVEURS». Cette fois encore les agriculteurs du canton ont réussi leur pari en organisant une manifestation conviviale, instructive et gastronomique.

C'est un enjeu de taille qui attendait nos organisateurs le vendredi soir, une mission délicate : installer 55 vaches issues d'une douzaine d'élevages différents, vaches qui, pour la grande majorité, n'avaient jamais participé à aucune exposition et plus délicat encore, n'avaient jamais été attachées de leur existence.

Par chance et surtout grâce au savoir faire des agriculteurs, l'opération



s'est déroulée sans problème, chaque bête a pris place calmement dans sa loge préalablement paillée. Veaux, vaches, génisses, taureaux, Blondes d'Aquitaine, Limousines, Bazadaises, Bordelaises, Béarnaises ainsi qu'un grand nombre de moutons, poules, ânes, dindons...

Le défi, lancé 2 ans plus tôt, avait été relevé et réussi par les éleveurs de l'association.

Le samedi matin, deuxième challenge : expliquer l'importance de l'élevage et des cultures dans un territoire comme le nôtre.

Pour cela, un programme étoffé et varié avait été élaboré.

Dès 9h, un bon nombre de marcheurs motivés ont suivi l'itinéraire proposé par les agriculteurs.

Les participants ont pu découvrir l'histoire d'Arzacq, ses origines, les caractéristiques d'une bastide puis, très vite, ont été redirigés vers la thématique du jour : la lecture de paysages d'élevage.

En déambulant sur la propriété de Sandrine Dartau et de sa famille, les marcheurs ont trouvé auprès des agriculteurs quantité d'informations sur les pratiques agricoles locales, les cultures, les élevages, leurs influences sur notre paysage et l'économie de nos villages.

Tous les sujets ont pu être abordés et chaque question a trouvé une

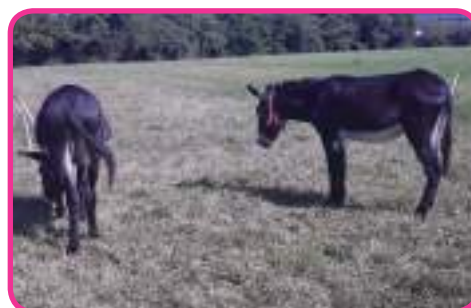


réponse.

Ce fut également le cas tout au long du week-end chez la famille Darrivière qui a, pour l'occasion, ouvert les portes de son élevage à de très nombreux curieux.

La famille Allaman de son côté a proposé une visite et une cueillette de haricots maïs du Béarn et Guillaume Fontan a particulièrement captivé l'assistance par une démonstration du travail de ses chiens de troupeau.

Il semble que les objectifs ciblés ont été atteints. Les explications données lors des visites d'exploitations et la transparence dont ont fait preuve les agriculteurs ont très certainement répondu à toutes les attentes des participants puisque le débat prévu agriculteurs / consommateurs n'a pas eu lieu par manque d'interlocuteurs « consommateurs ».





Age et des Saveurs



Cette manifestation fut aussi l'occasion d'admirer et d'acheter pour certains du matériel agricole. Venus en nombres, les concessionnaires et les différents



partenaires du monde agricole ont répondu présents et ont permis la réalisation d'une foire particulièrement intéressante. Les organisateurs avaient pour ambition de présenter leur métier mais aussi et surtout le fruit de leur travail. C'est la raison pour laquelle ils ont eu à cœur de remplir les



Les membres de l'association s'étaient donnés rendez-vous 3 jours plus tôt pour la préparation matérielle de cet évènement et plus précisément au hangar de Pierre Larrieu pour le montage des stalles destinées à recevoir le bétail.

assiettes des convives avec les produits de leur exploitation. Leur investissement a été très vite récompensé car le repas du samedi midi a affiché complet dans un délai record.

A l'issue du repas, le public a pu assister à une épreuve du championnat du monde d'écosage du haricot maïs du Béarn.

Le samedi soir, après avoir soigné leurs bêtes, curé les boxes et fait tété les veaux, les agriculteurs ont revêtu le tablier de cuisinier pour préparer un repas de grande qualité en prenant soin toujours de servir uniquement des produits locaux et en particulier de l'excellent bœuf de Serge Maisonnave .

Le dimanche a marqué les esprits avec un des temps forts de la manifestation, la vente aux enchères de vaches grasses et de veaux sous la mère. Le public est venu nombreux et de contrées lointaines. Certains se sont déplacés par simple curiosité mais l'assemblée était aussi composée de professionnels et d'acheteurs potentiels. Jean Basta, dans son rôle de présentateur a su mener les enchères de façon remarquable.



C'est ainsi que trois vaches grasses dont une «exceptionnelle» d'Alain Daugène ont trouvé acquéreur ainsi que trois veaux gras dont un issu du lot de Sandrine Dartau. Pour information, certains d'entre eux ont garni les étals de la boucherie de Carrefour Contact d'Arzacq.

A la clôture des enchères, les spectateurs ont apprécié se restaurer au marché des producteurs.

Forts de la réussite de cette deuxième édition et fiers du travail accompli les organisateurs vous donnent rendez vous, très certainement dans deux ans.

**Compte rendu
Mathieu LASSALLE**





Les activités de l'ALSH

L'Accueil de Loisirs maintient, cette année, sa fréquentation. 128 enfants ont participé aux nombreuses activités, sorties et camps proposés par des équipes d'animation toujours dynamiques et bienveillantes. La session d'été a démarré fort, avec le franc succès du rocher mobile de Vertikal'Animation, qui a permis aux enfants de s'initier à l'escalade et à la coopération.

Ont suivi d'autres sorties sportives (accrobranche à Bosdarros, randonnée montagne à Bious Artigues), culturelles (jeu de piste patrimonial sur la ville d'Orthez et participation aux Médiévales de Moncade, chasse aux énigmes dans les magnifiques jardins du château de Laàs). Les grandes vacances se sont clôturées sur notre rituelle sortie à Aquabéarn. La météo clémente de l'été et la CCLB nous ont également permis de profiter de la piscine.

Nous poursuivons nos efforts, chaque année, afin de proposer à vos enfants, des projets d'animation en accord avec les valeurs humaines du vivre ensemble que nous souhaitons transmettre : le respect, le partage, la tolérance, l'autonomie, l'ouverture, l'entraide, la communication bienveillante, le goût de l'effort ... Nous voulons donner du sens à nos actions. Nous privilégions, avant tout, l'environnement de proximité, les milieux naturels, multiplions les sorties de plein air et de pleine nature (vélo, randonnées, jeu de piste écocitoyen, course d'orientation, land art, balades contées, ateliers autour des 5 sens, grands jeux en forêt, constructions naturelles, ...), le patrimoine (rallye photos sur le village), les rencontres et les partenariats locaux (ferme Bibâne, Siectom, ...).

Nous contribuons à développer l'éveil, l'épanouissement, la créativité et l'imaginaire de vos enfants et les sollicitons pleinement, afin de les rendre acteurs de leurs loisirs

La fréquentation de l'Accueil de Loisirs en 2019

	Hiver	Printemps	Été	Toussaint	Mercredis Péricolaires
Nombre de jours d'ouverture	10	9	35	9	34
Nombre d'enfants inscrits	48	42	103	38	49
Nombre d'enfants moins de 6 ans	16	16	38	14	17
Nombre d'enfants plus de 6 ans	32	26	65	24	32

: nombreux temps d'échanges, initiation théâtre, jeux d'expressions, arts plastiques, atelier vidéo, ateliers chants, musiques, danses, yoga des animaux, méditation ...

En juillet, un groupe de 7-11 ans et leurs 3 animateurs sont partis, en camping, au bord du lac d'Aureilhan, pour 4 jours. Ils ont, comme leurs aînés l'année dernière, géré leur camp en complète autonomie : gestion et achat de l'alimentaire et du matériel, préparation des repas, ...

Au programme et via des déplacements à vélos : stand-up paddle, pirogue, parcours d'orientation, ateliers de découverte du littoral et de nettoyage des plages et des dunes, avec l'association Surf Rider. Ils ont appris, à leurs dépens, ce qu'étaient les larmes de sirènes ...

Les mercredis péricolaires, ouverts toute la journée depuis septembre, connaissent une belle hausse de fréquentation. Avec des formules variées, qui permettent de répondre à vos attentes (demi-journées avec ou sans repas et journées complètes) et l'ouverture d'un service de garderie de 7h00 à 8h30, de nombreuses familles font désormais appel, régulièrement ou ponctuellement, à notre service.

Au programme des mercredis, des balades nature lorsque nous trouvons une fenêtre météo, du théâtre, de la méditation, des ateliers d'arts plastiques, des chants béarnais animés par la plus fidèle des bénévoles, Jeannette Lafontan, que les enfants ont énormément de plaisir à retrouver depuis l'arrêt des TAP. Depuis le mois de janvier, le matin, nous expérimentons une nouvelle discipline (une semaine sur 2 : groupe des grands puis groupe des moins grands) : yoga du rire, avec Magali Saubignac, animatrice à Momuy. C'est super !!!

L'équipe 2019

Directrice et Directrice Adjointe
Sandra Lassalette et Guadalupe Feger

Animatrices - Personnel communal
Hélène Vignau, Céline Dugachard,
Maria Trémoulet

Animatrice garderie : Sandrine Dufau

Animateurs/trices personnel saisonnier

Aurélié Lalère, Marion Darrigrand,
Margaux Daugène, Baptiste Lalaude,
Clarisse Lecomte, Julie Darnaudery,
Jeanne Basta, Sébastien Cassoulet,
Laure Pallas, Manon Cassou-Lalanne,
Rémi Trémoulet, Chantal Busquet,
Stéphanie Vacher et Célia Carcéat.



Modalités d'inscriptions

Des permanences ont lieu tous les mardis et jeudis, de 9h00 à 12h00, au bureau du Centre de Loisirs.

Pour toutes demandes d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au

05 59 04 46 38

ou par mail à :

centredeloisirs@arzacq.com



Les animations

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h - 19h
 Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
 Jeudi et Vendredi : 14h - 18h
 Samedi : 10h - 13h

Comme chaque année, de nombreuses animations vous seront proposées gratuitement avec, en clôture, le spectacle de Noël «**Le grenier de mon enfance**» qui sera joué par la *Cie Jour de fête* le vendredi 4 décembre au Foyer rural. Mais, en attendant, voici trois prochains rendez-vous à ne pas manquer :

- **Exposition Manga du 14 février au 13 mars.** Découvrez l'univers de la bande dessinée japonaise, à travers une exposition et une sélection de titres. Cette exposition est prêtée par la Bibliothèque départementale.
- « **Carnaval** » : lectures pour petites & grandes oreilles le **jeudi 5 mars à 11h**. Venez, vêtus de votre plus beau déguisement, pour écouter des histoires carnavalesques !

Réservations conseillées au 05 59 04 43 63 / bibliotheque@arzacq.com

- **Apérilivre le vendredi 13 mars, à partir de 19h** : autour d'un apéritif dînatoire, les bibliothécaires vous présentent leurs derniers coups de cœur. Cette soirée sera l'occasion de passer un bon moment de détente et de partage.

La bibliothèque

N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque ! Un large choix de livres, de CD et de magazines vous y attendent. Des bandes-dessinées, des biographies, des romans en gros caractères, ou bien encore des documentaires... de quoi contenter tous les appétits des lecteurs jeunes ou moins jeunes !

Des nouveautés sont achetées tout au long de l'année. Et des échanges avec les bibliothèques de Mazerolles et de Morlanne, ainsi qu'avec la Bibliothèque départementale permettent d'enrichir régulièrement le fonds.

Vous recherchez un ouvrage en particulier ou tout simplement un conseil de lecture ? Les bibliothécaires sont là pour vous aider !

La bibliothèque est ouverte à tous, l'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans et elle est de 5 € par an pour les adultes.

Vous pouvez emprunter 4 livres, 2 magazines et 2 CD pour une durée de 1 mois.



De la lecture mais aussi du théâtre



Le calendrier des Marcheurs du Soubestre

Les randonnées sont ouvertes à tous. Chacun va selon son rythme et toute personne normalement entraînée peut participer. Les dates proposées sont indicatives et donc susceptibles d'évoluer. Merci de bien vouloir vérifier le calendrier sur le répondeur de l'association au 06 82 24 09 84 ou auprès des délégués communaux.

23 février : Vignes	23 au 29 mai : Voyage Noimoutier	4 octobre : Pimbo ou Casteide
8 mars : Bouillon	1er juin : Uzan	11 octobre : Méracq
22 mars : Fête randonnée	7 juin : Bastides Arzacq	18 octobre : Momas
29 mars : Louvigny	13 juin : Nocturne Basket Mazerolles	25 octobre : Séby
5 avril : Piets	28 juin : Malaussanne	8 novembre : Poursiugues
12 avril : Fête des Associations	11 juillet : Fête d'Arzacq	15 novembre : Lonçon
19 avril : Samadet	13 - 20 - 27 août : Tour des Bastides	22 novembre : Mialos
26 avril : Montagut	29 août : Geussoise	5 décembre : Téléthon Mazerolles
3 mai : Peyre	12 septembre : Nocturne Tursan	6 décembre : Tél. Serres Gaston
10 mai : Fête Rando Morlanne	19 septembre : Garos	13 décembre : Fichous
17 mai : Cabidos	27 septembre : Mazerolles	

Tour du Soubestre : 18 - 25 juin - 2 - 9 - 16 - 23 - 30 juillet - 6 août



Joies et peines de 2019

Chaque fin d'année ou au tout début d'une autre, la parution de ce bulletin nous permet de rendre hommage à ceux qui nous ont quittés : c'est l'occasion d'avoir une pensée pour eux et leur famille.

2019 aura vu naître quatre petites arzacquoises et deux petits arzacquois : bienvenue à eux et félicitations aux papas et mamans !



L'état civil

Naissances



Ashley
BOISSE DEMENAT
le 29 janvier 2019

Tiago, Jacques, Joachim
MONTOUSSAIN CANTORE
le 7 mars 2019

Érika, Aïnoa, Magali, Gabrielle
FERSING
le 4 avril 2019

Nino
PABON IRIGOYEN
le 23 juillet 2019

Léa, Pierrette, Valentine
CASSAGNE
le 7 novembre 2019

Safâ
LOUATTANI
le 29 décembre 2019

MONEY Lucienne, Raymonde veuve LAFARGUE le 05 janvier 2019
BEAUMONT Madeleine veuve MAREMMANI le 11 février 2019
LABADIE Jean-Pierre le 13 février 2019
FORTÉ Valérie, Angèle veuve VRILLAUD le 04 mars 2019
SALAMON Laurent le 14 mars 2019
TEULÉ Janine, Marie, Thérèse, Fernande le 17 mars 2019
TRISTAN Alexandrine, Marie veuve DUPLAÀ le 12 avril 2019
LACABANNE Paul, Philippe, Lucien le 26 mai 2019
JOANDET Marie, Antoinette, Odette épouse CRABOS le 30 mai 2019
TUQUET-BROUGÉ Laurence veuve POQUE le 14 juin 2019
CARRIÈRE Odette veuve MARTY le 30 juin 2019
CASSOU Alexine, Cécile, Marie épouse TUCOU le 14 août 2019
ROBERT Roger, Emile le 06 septembre 2019
PINTADOU Eugénie veuve LACABANNE le 10 septembre 2019
WATLOT Françoise, Raymonde le 10 octobre 2019
SOUVRAY Liliane, Georgette veuve TAJAN le 15 octobre 2019
DE GIOVANNI Jackie, Louis le 7 novembre 2019
VARLAN Catherine, Denise le 10 novembre 2019
JACQUEMAIN Yvonne veuve CASSAGNE le 21 novembre 2019
CAPITAIN Christian, Joseph le 21 novembre 2019
LALANNE Micheline veuve BARADAT le 3 décembre 2019
BETBÉDER-MATIBET Lucie veuve PERGUILHEM le 8 décembre 2019
PRAT Louise, Denise veuve CANTOU le 10 décembre 2019
DUTOURNIER Marie, Lucienne le 10 décembre 2019
LAYUS Annie, Marie-Jeanne veuve FEZANS le 14 décembre 2019
UGEN Georgette, Hélène veuve NOLS, le 15 décembre 2019
GORET Violette le 21 décembre 2019
BARRAQUÉ Jean-Claude le 22 décembre 2019
FONTAINE Marie, Jonassine le 30 décembre 2019
BARAT-TOUIG-PARALÉ Célestine veuve ESTANGUET le 30 décembre 2019
LAFARGUE Etienne le 31 décembre 2019

Décès



Mariages

JACQUET Alain et LALANNE Marguerite le 04 mai 2019
CORNIGLION Félix et FONTAINE Marie le 10 août 2019
PÉCOSTE Jean, Georges et CUSSACQ Guylaine le 17 août 2019
SUEUR Laurent et CORDIER Bérengère le 26 octobre 2019

